

L'association des Chefs traditionnels de la Mefou et Afamba (Actramaf) conduite par S.M. Assogo Nana, a signé hier une convention de partenariat avec la Commission diocésaine justice et paix de l'archidiocèse de Yaoundé. C'était lundi à 14h dans les locaux de ladite commission.

Renforcer les capacités des chefs traditionnels dans divers domaines, collaborer en vue de la formation des populations à la participation citoyenne, ainsi que sur les projets de développement communautaire, collaborer dans le cadre d'un plaidoyer pour l'application voire l'amélioration des textes de lois régissant les chefferies traditionnelles notamment la protection des chefs traditionnels devant les tribunaux, collaboration et appuis divers... voilà en quelques sortes l'objet de la convention de partenariat entre les soussignés constitués d'une part de l'Association des chefs traditionnels de la Mefou et Afamba (Actramaf) représentée par son Président exécutif S.M. Assogo Nana, d'autre part, la Commission diocésaine justice et paix (CDPJ) de Yaoundé représentée par la coordinatrice de la commission Solange Calice Bessom.

Rappelons que ces deux parties se sont mises ensemble dans le cadre de cette convention, pour toutes les actions qu'elles estimeront nécessaires afin de favoriser une meilleure atteinte des objectifs suscités. Rappelons également que la Commission diocésaine justice et paix fait face à une entité traditionnelle importante, constitués de 28 groupements et 350 chefferies de 3e degré, disséminés dans les 08 arrondissements que compte le département de la Mefou et Afamba.

Pour ce qui est des formations des populations et le renforcement des capacités des chefs traditionnels, l'Actramaf s'est engagée à identifier tout d'abord les problèmes que rencontrent les chefs sur le terrain, proposer des thèmes un mois avant la tenue des ateliers de formation, prendre en charge les participants et les équipes de facilitation dans le cadre de la restauration pendant les ateliers, gérer la logistique et la presse.

De l'autre côté, la Commission diocésaine justice et paix s'est engagée à animer et faciliter les ateliers de formation, produire des supports de formation et autres kits de participants, participer et œuvrer à la préservation de l'intégrité du chef traditionnel de la Mefou et Afamba à travers une recherche bien concertée des financements pour la construction des cases à palabres, accompagner les chefs traditionnels de la Mefou et Afamba dans leurs procédures judiciaires, militer pour que les audiences des chefs du département se fassent à huis clos et qu'ils soient désormais auditionnés à la chefferie lors des enquêtes préliminaires, assister ces chefs en cas de détention conformément aux missions de la Commission diocésaine justice et paix.

Les ateliers de formation se tiendra les jours ouvrables et pour une durée d'un jour chacun. Ils auront lieux aux endroits ouverts au public et se tiendront en moyenne une fois par mois.

Engelbert MFOMO, L'Activateur